

Domaine public

J.A. Lausanne

4

Bi-mensuel romand
N° 4 18 décembre 1963

Rédacteur responsable: André Gavillet
Abonnement: 20 numéros 12 francs
Le numéro 70 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal II 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés et rédigés par:

Gaston Cherpillod
Jean-Jacques Dreifuss
Ruth Dreifuss
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay
C.-F. Pochon
Jeanne-Marie Perrenoud
Pierre Pradervand

Dans les prochains numéros:

- La censure cinématographique en Suisse romande
- Le syndicalisme étudiant
- Le néo-capitalisme en Suisse
- La prochaine guerre en Afrique du Sud
- Les prétendues cités-satellites dans le district de Nyon

Le N° 5 sortira de presse le jeudi 16 janvier 1964

Médecins et assurances: Le moment de prendre du recul

Si la baisse de la mortalité, notamment de la mortalité infantile, si la protection contre les épidémies, si le vieillissement de la population marquent un tournant décisif de l'histoire et le début des sociétés modernes, il est alors naturel que tout ce qui touche à l'organisation de la médecine et d'un service de santé soit pour un pays d'un intérêt majeur.

La loi suisse sur l'assurance maladie (LAMA) est actuellement en revision. Ou plutôt, on la retouche: quelques améliorations de détail, péniblement acquises. Ça « navette » longuement entre le Conseil national et le Conseil des Etats.

Le bilan, en fin de compte, ne sera guère positif. Dans cet éditorial, nous ne voulons pas entreprendre par le menu la critique des lacunes et des insuffisances de la LAMA. Nous y consacrerons bientôt plusieurs articles. Mais signalons tout de même, à titre d'exemple, le maintien de l'article 2 qui interdit aux cantons de légiférer pour astreindre les employeurs à verser une contribution aux caisses d'assurance-maladie, contrairement à ce qui se passe pour l'AVS et contrairement aussi à ce qui se passe pour l'assurance-maladie dans la plupart des pays voisins.

Si la discussion s'embourbe, c'est que le débat est mal engagé.

Aussi, le moment est-il venu de prendre du recul pour repenser l'ensemble du problème. Encore faut-il trouver pour une recherche fondamentale un principe directeur.

Un débat inutile et instructif

On sait qu'avant d'être amendée, la nouvelle loi prévoyait pour l'Etat, dans certaines circonstances, le droit, absurde à notre avis, de réquisitionner les médecins.

La réaction du corps médical fut virulente et en fin de compte instructive, à la condition que l'on aille jusqu'au bout de la logique de son argumentation. Les médecins ont dit: la réquisition est ridicule parce que, dans notre pays, personne n'est abandonné sans soins. Ce serait, d'une part, contraire aux règles les plus élémentaires de la profession; et, d'autre part, la loi la plus naturelle de l'assistance, dans toute société, veut que l'on porte secours à celui qui souffre.

De fait, chacun est soigné. Le pauvre comme le riche. Certes, entre les soins donnés aux riches et les soins donnés aux pauvres, il peut y avoir des nuances. Des nuances qui sont beaucoup plus des différences d'empressement que des différences qualitatives.

Le « coût de la santé »

Si chacun, en cas de maladie, reçoit en général les soins qu'exige son état, il en résulte que le coût de la santé est déterminé par les deux facteurs suivants:

Morbidité (= nombre de malades) × prix des soins les meilleurs (théoriquement les meilleurs).

Autrement dit, le « coût de la santé » exprimé par habitant et par année devrait être relativement le même quel que soit le système de financement: étatisé, libéral ou de type mixte.

On constate d'ailleurs que tous les pays à haut standard de vie, fortement industrialisés, consacrent tous un pourcentage approximativement équivalent de leur revenu national annuel à la santé¹. Prenons trois exemples. Royaume-Uni, médecine étatique, 4,7 %; Suède, médecine socialisée non étatique, 4,7 %; USA, médecine libérale, 5,2 %.

Et les variations entre les divers systèmes ne peuvent résulter que des facteurs suivants:

- a) gaspillage, abus, absence de rationalisation;
- b) négligence — non dans le domaine des soins, nous l'avons dit — mais en matière de prévention.

En Suisse, pour 5 millions et demi d'habitants, le « coût total de la santé » doit largement dépasser

le milliard. On arrive presque au milliard avec les seules dépenses contrôlables, telles que nous les donne l'OFAS, soit celles des caisses mutuelles, des caisses privées, de diverses assurances obligatoires, et des pouvoirs publics.

Mais l'évaluation demeure très difficile à cause d'une indéchiffrable répartition des charges entre une multiplicité d'assurances et les particuliers, entre la Confédération, les cantons et les communes, et encore certaines dépenses émargent-elles dans les budgets sous des rubriques où l'on ne va guère les chercher: assistance, enseignement, etc...

Une des premières tâches serait la mise sur pied de statistiques et d'évaluations sérieuses en ce domaine. Le coût de la santé doit pouvoir être chiffré en fonction de notre revenu national (est-ce 4 %?). Car on ne saurait retenir comme rigoureusement scientifique l'étude déjà entreprise sur ce sujet par la « Société pour le développement de l'économie suisse », nous démontrerons pourquoi dans un prochain numéro.

Or, il serait souhaitable que le peuple suisse puisse connaître la nature de l'effort exigé de lui pour assurer sa santé; qu'il y voie une tâche collective; il faudrait qu'il puisse, en connaissance de cause, donner la priorité à de telles dépenses.

Deux principes fondamentaux

Lorsque le coût de la santé est connu, il reste à savoir au nom de quels principes cette somme doit être financée et distribuée.

Or, il y a deux principes essentiels:

1. **Une répartition équitable des frais qui résultent de la maladie, en tenant compte des ressources et des charges de chacun.**

Tel n'est pas le cas aujourd'hui; et tout particulièrement pour les familles nombreuses. Voir les démonstrations du Mouvement populaire des familles.

2. **Assurer une juste rétribution des médecins, et surtout leur indépendance, ce qui signifie, dans un métier où les responsabilités sont lourdes, non une liberté totale — elle ne saurait exister — mais d'abord une soumission aux règles déontologiques de la profession médicale.**

Mais ces règles sont-elles appliquées à bon escient? N'y a-t-il pas confusion parfois avec des règles corporatistes? Par exemple, faut-il mettre sur le même pied la liberté de prescrire le traitement et celle de fixer les honoraires? Ou encore, l'individualisme est-il une règle? Pourquoi s'opposer à la « médecine de groupe »?

La mise en chantier

De nombreux jeunes médecins, décidés à travailler à l'organisation de leur profession, se sont déjà mis au travail. Citons en particulier l'opuscule « Principes de base d'une assurance-maladie », des Drs J.-J. Dreifuss et Jean-Michel Quinodoz².

« Domaine public » désire prolonger de telles recherches. Et la ligne directrice de notre politique en ce domaine sera:

Il faut admettre que le « coût de la santé » est constant dès que chacun reçoit les soins qu'exige son état; et ensuite, à partir de cette situation de fait, savoir au nom de quelles exigences de principe rigoureusement définies on veut organiser et la profession médicale et le « financement de la santé ». Il n'y a pas, croyons-nous, d'autre manière de poser le problème.

¹ Voir à ce sujet l'étude de Mlle L.-E. Bodmer dans le « Bulletin de l'Association internationale de la sécurité sociale », avril-mai 1960, cité par le « Journal des Médecins suisses » du 16 février 1962. Dans les pays de haut niveau de vie — dit la conclusion — le pourcentage oscille entre 4 et 5 % du revenu national.

² Publié par « Coopération », qui en a fait un tirage à part. — S'adresser, pour obtenir le texte, à la rédaction de ce journal. Case U. S. C., Bâle.

La parole est aux ouvriers

La convention de la métallurgie, dite « de la paix du travail », va prochainement être renouvelée. Aux assemblées d'usines ont succédé celles des sections; et une conférence d'industrie réunissant des représentants ouvriers de toute la Suisse (FOMH) a discuté cet automne les revendications avancées. Nombre d'ouvriers — et parmi eux bien des syndiqués — estiment que « la base » ne peut se faire entendre, que tout se décide « là-haut » entre les professionnels syndicaux. Est-ce vrai ou non? Quelles sont les opinions réelles des ouvriers à ce sujet? Une jeune équipe de sociologues genevois fait une enquête sur ce problème: elle livre ici certains de ses résultats, en remerciant à nouveau les présidents de commissions ouvrières dont la collaboration lui a été utile et précieuse, de même que le secrétariat de la FOMH, dont M. Schmid, qui s'est montré très ouvert à cette expérience et qui pense que le syndicat ne peut que bénéficier de cette enquête.

Les ouvriers ont donc, dans ces colonnes, vraiment la parole: en effet, nous reproduisons ici les passages les plus caractéristiques de discussions de groupes enregistrées sur bande magnétique, et qui ont eu lieu cet été même dans nombre d'usines de la métallurgie genevoise; ces groupes réunissaient partisans et opposants de la paix du travail, syndiqués de plusieurs tendances et non syndiqués, Suisses et étrangers, ouvriers spécialisés, manœuvres et ouvriers qualifiés. Le thème proposé était: « Que pensez-vous de la paix du travail? » C'est donc vraiment la base qui parle. Sur le plan de la méthodologie, nous ne prétendons pas que les 8 groupes que nous avons réunis soient parfaitement représentatifs des opinions de tous les ouvriers de la métallurgie genevoise: ils comprenaient chacun de 8 à 12 participants, choisis par les présidents de commissions ouvrières.

La valeur de l'enquête réside plus dans les problèmes soulevés spontanément et en toute liberté que dans l'échantillonnage de ce sondage d'opinion. Dans un premier article, nous présentons certains arguments des opposants à la paix du travail. Le prochain présentera les arguments de ceux qui la soutiennent tout en voulant l'améliorer. Et nous espérons aussi avoir l'occasion de donner la parole aux dirigeants de syndicats.

Un pas en avant en 1937, maintenant un boulet

« En 1937, c'était avantageux de signer la convention de la paix du travail, parce qu'on sortait d'une période difficile avec des grèves perdues d'avance. »

« C'était un résultat pas si mal que ça, puisque c'est ainsi qu'on a obtenu les commissions ouvrières dans les usines; c'était un pas en avant, quand on pense que la direction d'une usine n'était pas obligée de s'intéresser à ce que pensaient les ouvriers. »

« Dans l'immédiat, c'était avantageux, mais maintenant c'est un frein. Pour le reste du pays, la paix du travail est peut-être utile, mais à Genève, qui était à l'avant-garde, on est freiné. »

Manque de buts et de perspectives

« Il est facile aux défenseurs de la paix du travail de dire que, grâce à elle, nous avons pu faire accepter les commissions ouvrières, mais si les ouvriers actuellement manifestent si peu d'intérêt pour les commissions, c'est aussi parce que le syndicat et la paix du travail ne leur offrent pas de perspectives intéressantes et ne posent pas les problèmes qui sont de nature à les enthousiasmer. »

« Ils ont complètement perdu leur base (théorique): un camarade nous a dit l'autre jour: « N'est-ce pas, ... nous devons grignoter, nous devons grignoter! » Voilà ce qu'ils arrivent à dire: le but, dans l'avenir, ce sera de grignoter toujours un peu, mais grignoter où? dans quelle direction? Ils ne peuvent pas nous le

dire, parce qu'ils n'ont pas de but, ils n'ont aucune visée plus grosse que: grignoter par-ci, grignoter par-là, un peu sur les salaires, un peu sur la diminution d'horaire, un petit peu sur les vacances; ils n'ont aucune ligne directrice sur laquelle s'appuyer, et le chemin qu'on suit va en zigzag; les types sont donc complètement perdus, ils ne savent pas où ils vont, ils ne se rendent pas compte de l'importance que pourrait avoir un syndicat. Pour eux, le syndicat est devenu une amicale de soutien, où tu obtiens quatre sous, une diminution d'horaire, mais où il n'y a plus d'élan: de toute façon, qu'ils en soient ou non, ils les touchent, leurs quatre sous. »

Le syndicat: une amicale qui laisse de côté les problèmes de base

« Il y a des avantages (à la paix du travail), mais ils sont quand même limités, parce que les patrons ne donnent que de petits avantages: augmentations de salaires, diminutions d'heures, vacances, ils les donnent quand les circonstances font que c'est normal, mais sur les points fondamentaux tels que meilleure répartition des bénéfices, association à la direction de l'usine, il faudra y arriver autrement. »

« C'est vrai que, chez nous, le syndicat est conçu, en général, comme une organisation qui a pour but d'obtenir deux sous ou quatre sous chaque fois que le coût de la vie augmente et d'arracher quelques avantages qui ont une certaine importance pour la vie de tous les jours, mais en laissant de côté les problèmes fondamentaux. »

« On essayera de grignoter un peu partout, question de tactique, mais on ne changera jamais la situation de l'ouvrier vis-à-vis du patron. »

« Il n'y a pas d'amélioration sur le problème de l'autorité, des décisions. »

« On a ôté à l'ouvrier toute possibilité de lutter pour des changements touchant sa position d'ouvrier, sa position morale. »

« Les problèmes d'économie politique sont abandonnés et, à mon avis, le syndicat devrait être un instrument d'éducation dans ce domaine. »

« Plus on milite, plus on se creuse la tête pour voir ce qui ne va pas, pourquoi les gens se désintéressent, plus on s'aperçoit que les attitudes souvent négatives des ouvriers reposent sur une ignorance invraisemblable de ces problèmes. Je précise bien: ce n'est pas de la bêtise, c'est de l'ignorance, c'est bien différent. »

Les raisons de l'apathie ouvrière

« Je pense que l'apathie qui existe en Suisse à l'égard des organisations syndicales, aujourd'hui, tient, c'est vrai, à la haute conjoncture si exceptionnelle que nous connaissons depuis un certain nombre d'années, mais elle tient aussi, dans une mesure difficile à apprécier, au fait que le syndicalisme est actuellement incapable d'arriver à enthousiasmer les gens sur des problèmes fondamentaux. »

« Dans vos syndicats, on met trop l'accent sur les questions immédiates et pas assez sur les problèmes à longue échéance... »

« Parmi les jeunes, il y en a beaucoup qui n'ont pas eu l'occasion de lutter, à cause de la paix du travail. Depuis cette convention, les ouvriers ont perdu toute combativité, ils s'appuient toujours sur les secrétaires syndicaux. A tout moment, l'action est arrêtée, les revendications doivent être discutées et l'affaire passe aux organisations patronales et syndicales. »

« Les types, ils se désintéressent complètement: du moment que le coût de la vie augmente, il y a automatiquement des discussions entre le syndicat et les instances patronales; ils sont contents, ils trouvent cela normal; ils ne réfléchiront pas, ils ne se diront pas: On aurait pu aller plus loin, avoir d'autres revendications. »

« Je me demande si les militants eux-mêmes ne se sont pas trop reposés sur la convention comme sur un oreiller de paresse, une solution facile: jusqu'à il y a quelques années, on ne parlait même plus de recrutement. »

« Je me demande, pour finir, si on arrivera à remobiliser les gars, à les faire participer aux discussions d'une façon plus intense, où si on n'arrivera plus à les tirer, à les guider. »

« Les dirigeants syndicaux sont devenus des technocrates! Ils s'occupent de problèmes de production, mais pas des problèmes de l'usine. »

« Le militant est toujours évincé quand il monte à la direction, sa situation dans l'usine n'a pas changé. »

« La décision de ne plus faire la grève n'a pas été prise par les ouvriers eux-mêmes, il n'y a pas eu un vote concernant tous les ouvriers. »

Une « bonne foi » à sens unique

« La lacune de la paix du travail, ce sont les mots « bonne foi » (voir l'introduction de la convention: « ... conviennent d'élucider réciproquement, selon les règles de la bonne foi, les principaux différends », Réd.) qui s'utilisent à sens unique, pour les patrons. D'où la position très difficile des représentants syndicaux. »

« Même lorsqu'il était en droit, le syndicat n'a pas osé accuser le patronat de mauvaise foi. »

Remarques

Ce qui frappe, c'est que les opposants à la « paix du travail » ne tombent pas dans un extrémisme facile. Ils n'attaquent pas le principe du contrat, d'une convention ou de l'arbitrage. Ils ne préconisent pas un recours à la grève. (Très rares sont ceux, même à l'extrême-gauche, qui l'estiment souhaitable.)

En fait, les critiques portent sur deux points:

1. Ce qui était bon en 1937, l'est-il encore, sans aménagements, en 1964. De même que certaines machines-outils utilisées avant-guerre sont périmées, la convention ne peut produire ce qu'exige la situation actuelle.
2. La « paix du travail » bloque les transformations de structure; elle ne permet pas de remettre en cause le capitalisme et sa gestion.

* **Qu'est-ce que la paix du travail?** En juillet 1937 a été signée une convention dite « de la paix du travail », toujours renouvelée depuis lors dans l'industrie des machines et métaux. Les parties contractantes décident notamment « d'élucider réciproquement, selon les règles de la bonne foi, les principaux différends et les conflits éventuels, de chercher à résoudre ces derniers sur la base des dispositions de la présente convention et d'observer pendant toute sa durée une paix intégrale ». La convention prévoit notamment en cas de conflit toute une série d'instances d'arbitrage.

La marche du journal

« Domaine public » en 1963... et 1964

« Domaine public 4 », ce n'est pas encore un jubilé, pas même un anniversaire de paille. Mais les trois premiers numéros étaient des numéros de lancement, plus largement diffusés. Aujourd'hui, nous nous retrouvons déjà, un peu, entre abonnés. Alors, quelques confidences.

Tout d'abord, nous touchons, nous l'avons constaté, un public — vous-mêmes — exigeant. La formule que nous avons choisie oblige à l'être. Un bi-mensuel de quatre pages ne se justifie que par sa qualité. C'est bien notre programme. Et à ceux qui rêvent grand pour nous, nous voyant tirer avec six pages, ou huit, nous disons que notre ambition est simplement qu'il y ait, dans chaque numéro, de la matière substantifique, qu'on plie notre journal en ayant le sentiment d'avoir lu quelque chose. Restent les soucis matériels. Le lancement a été réussi. Mais le cercle est à élargir encore. Certes, on peut faire de larges arrosages, avec un rendement variable. Mais il est une méthode plus simple. Que nos abonnés nous signalent eux-mêmes quelques « bonnes adresses ». Ou mieux, ils peuvent abonner directement un ami. « Domaine public »: le petit cadeau civique et non conformiste qui fera plaisir.

Merci à ceux qui nous ont encouragés, par un mot au dos de leur bulletin de versement, par un arrondi du prix d'abonnement, ou par une lettre.

Grâce à ces témoignages, nous avons la conviction que notre journal a un rôle à tenir.

Donc, notre numéro 5, en 1964, où nous espérons bien vous retrouver l'esprit alerte et critique.

Tortures (suites)

De l'interrogatoire à l'étouffoir

« ATS », « NZZ », etc...

Pour l'ensemble du pays, à l'exception de quelques zones politiques et géographiques (la gauche et la Romandie), l'affaire du Lac Noir s'est limitée à deux communiqués de l'« ATS ».

Pouvoir d'une agence de presse: en diffusant l'article de M. Wilhelm, l'« ATS », quand bien même elle avait pris soin d'émousser quelques pointes, lui donnait un retentissement national. (Seule « La Sentinelle - Le Peuple » cita « Le Pays » avant l'« Agence téléphonique suisse ».) Mais en même temps, l'« ATS » annonçait une enquête du Département militaire fédéral. Les commentateurs étaient donc priés d'attendre des renseignements plus officiels. M. Wilhelm est partisan du Jura libre. En Suisse alémanique, c'est hautement suspect. Aussi, nul rédacteur ne fut tenté de partir dans sa foulée.

Là-dessus, les pilotes firent savoir, par l'« ATS », à leurs amis et connaissances, que leur santé n'avait jamais été meilleure. Ainsi donc, les lésés n'étaient pas plaignants, mais reconnaissants. Bon! S'il y en a qui aiment ça, rien à redire. Et la presse, à l'exception unique de la « National Zeitung » qui se permit quelques remarques critiques, la presse alémanique ne bougea plus.

Seule la « NZZ » se crut obligée, pour apaiser quelques âmes délicates, de fabriquer un article à la vaseline somnolente intitulé « Klarstellung », d'où il résulte que l'exercice fut préparé « mit gewissenhafter Gründlichkeit ». Dans l'ensemble, l'étouffoir. On ignore les renseignements complets donnés par notre journal; qui a connu, en Suisse alémanique, à l'exception des lecteurs de « Blick », la collaboration de l'Ostinstitut?

Trois réactions romandes

« La Voix Ouvrière » cita « Le Pays », puis « Domaine public ». Le rédacteur s'abandonna alors à un verba-

lisme qui tient du délire. Tout y passait: les camps nazis et les tueurs de Dallas. Aucune analyse sérieuse. Le paroxysme verbal.

« La Nouvelle Revue de Lausanne ». M. Michel Jaccard fit trois pirouettes. Les torturés, ce ne sont pas les pilotes, mais nos esprits. Car pour monter en épingle un si mince incident, nous avons fait souffrir nos méninges. M. Jaccard rend hommage à la fertilité de notre imagination; nous rendons hommage à la pauvreté de la sienne. Et comme un photographe de l'armée a suivi l'exercice Popov, que M. Michel Jaccard se fasse remettre — il a des relations — le dossier photographique complet.

« La Feuille d'Avis de Lausanne ». Son rédacteur en chef, utilisant les renseignements de « Domaine public », interprète, dans un éditorial incisif, les incidents du Lac Noir et en donne une analyse, et une analyse politique au sens large du terme.

A notre connaissance, c'est le seul rédacteur en chef de la presse indépendante qui soit intervenu, qui ait cité largement « Domaine public », qui ait « fait donner » son journal¹.

Petit bilan, à l'échelle du pays!

De l'exploitation du scandale

Nous avons reçu d'autres récits encore de témoins, en particulier d'une recrue qui spontanément a désiré compléter nos renseignements.

Celui-ci, par exemple. Alors que les pilotes attendaient, ligotés à un arbre, le moment de l'interrogatoire, un officier en civil vint leur passer sur le visage un tampon imbibé de gaz lacrymogène. Ainsi, ils avaient déjà les yeux brûlants au moment où ils étaient introduits dans la salle sous le feu de puissants projecteurs.

En relatant de tels détails, qu'est-ce que nous recherchons? La sensation? « Domaine public », ce n'est pas « France-Soir ». Nous recherchons le scan-

dale. Oui, le scandale n'est pas toujours eaux sales et boue remuée. Dans certaines circonstances, il peut avoir un sens. Dernièrement encore, l'Angleterre entière, sa preses de gauche et de droite, s'est émue parce que des policiers avaient brutalisé un inculpé. C'était un scandale aux yeux des Anglais. Et ce scandale a un sens: il donne la mesure d'une certaine tenue du peuple anglais.

Chez nous, ce fut le silence, gêné, complice, indifférent. Il n'y a pas eu de scandale — et c'est là le scandale.

Un accident qui n'est pas accidentel

Il paraît que l'insistance est de mauvais ton. Elle fatigue. Aurtéfois, l'insistance s'appelait campagne de presse. Nous avons ce mauvais ton-là.

Or nous insistons pour dire qu'un exercice comme celui du Lac Noir n'est pas le fruit du hasard. Des excès aussi malsains ne naissent pas sous n'importe quel climat, ni dans n'importe quel sol.

Au nom du réalisme commence la justification de tout. Au nom du réalisme, on se propose de lutter contre la propagande totalitaire, au nom du réalisme, on veut préparer la guerre psychologique, organiser la contre-propagande, créer un état-major militaire à la tête d'un service psychologique bien outillé.

Les officiers, liés à l'Ostinstitut, qui ont fait dégénérer l'exercice du Lac Noir, sont un noyau activiste, plus structuré, plus conscient, qui baigne dans un milieu où de manière plus diffuse circulent les mêmes idées. Là est le problème essentiel.

Nous souhaitons que M. Chaudet ne s'en tire pas devant le parlement en promettant que désormais on ne fera plus « bobo », plus jamais! Il faut qu'il dise quels ordres il donne et quelles mesures il prend pour casser l'activisme « des réalistes », et quelles limites strictes il impose aux services psychologiques.

Le moment est venu de faire cette mise en ordre.

¹ En dehors de la presse quotidienne, citons encore la nette prise de position de M. Eric Descoëudres, rédacteur en chef de « Coopération ».

Election et presse neutre

Cette description est le complément de l'analyse du vocabulaire électoral, publiée dans « Domaine public » N° 3. Nous l'avons confiée au même « impartial ».

« D. p. »

Une neutralité seconde

A la presse d'opinion, selon le langage commun, s'opposerait la presse neutre. Mais qu'entendre par neutre? L'épithète signifie-t-elle un refus de prendre parti, volonté d'objectivité? Bien que cette candeur — ou mieux cette fausse candeur — sourie à un large public, il serait naïf de le croire: sur les questions importantes, un journal neutre a un avis. Et généreusement il vous le donne. Mais au lieu simplement de démarquer la position d'un parti, il adopte les choix effectués par les grandes formations ou la plupart d'entre elles. Neutralité? Nous voulons bien. Mais c'est d'une neutralité seconde qu'il s'agit. De cette presse, on pourrait dire que, faisant fi des querelles de boutiques, elle défend leurs intérêts communs. Elle témoigne en quelque sorte d'une politisation inavouée. Pourquoi? Les journaux d'opinion — passez-moi ce jeu de mots — ont mauvaise presse. Cela se comprend d'ailleurs: qui n'aime à se sentir au-dessus des chicanes intestines? Nous apprécions peu les relents culinaires. Et nous éprouvons tous la nostalgie de l'identité.

Quatre grands quotidiens: deux alémaniques et deux romands

Il y a donc, on nous le dit, des journaux neutres. En période électorale, comment les lecteurs sont-ils informés? Les partis utilisent-ils, aux fins de propagande, les pages publicitaires? Du 18 au 27 octobre,

à la veille des élections fédérales, nous avons dépouillé quatre de ces quotidiens: les deux grands suisses alémaniques (« Tages-Anzeiger », « Blick ») et les deux grands romands qui tombent le matin (« La Suisse » et la « Tribune de Lausanne »). Durant la période envisagée, ces quatre journaux ont sorti dix numéros, « Blick » excepté, qui n'en a édité que huit. Pour un format sensiblement égal, leur volume était le suivant: « Tages-Anzeiger », 684 pages; « La Suisse », 396; la « Tribune de Lausanne », 264, et « Blick », 104.

La partie rédactionnelle

Tous ils ont publié des informations en général partiales sur les élections; ils nous ont tous invités à remplir nos devoirs civiques; à l'unanimité, ils ont ouvert leurs colonnes publicitaires à chaque liste, sans manifester, semble-t-il, d'ostracisme à l'égard d'un parti, quel qu'il fût.

Un journal s'est pourtant quelque peu distingué des autres: « Blick » a publié un article engageant ses lecteurs à ne pas envoyer à Berne de conseiller d'Etat. Il a aussi accordé une interview au candidat unique du Mouvement contre la surpopulation étrangère. En revanche, il a seul organisé un forum vendredi 25 octobre où des leaders socialistes, radicaux, démocrates, conservateurs, agrariens ont débattu de cette question: « Existe-t-il encore une opposition? »

Le « Tages-Anzeiger » a publié des informations sur les mouvements de l'opinion dans les divers cantons alémaniques et il a concédé une page aux deux candidats zurichois au Conseil des Etats. En Romandie, la « Tribune de Lausanne » seule s'est efforcée

d'analyser la situation dans les cantons suisses romands.

Les textes publicitaires

L'unique « Tages-Anzeiger » a été submergé par la publicité électorale, au point d'être contraint, le samedi 26, à remettre à plus tard la publication d'autres annonces, afin qu'il pût passer les communiqués payants des partis. Dans le même journal — phénomène ailleurs rarissime — de nombreuses annonces prônaient ou rejetaient telle ou telle candidature. Les principaux groupes de pression (Association des employés, Union des arts et métiers, syndicats ou partis locaux) vantent leurs hommes. Mais des coteries apparaissent, certaines relevant du pur folklore: les Argoviens de Zurich, les radicaux tessinois de Zurich, des - bourgeois - qui - désirent - des - parlementaires - indépendants, des - électeurs - doués - de - sens - critique, les - collègues - de - X. - au-dessus - des - partis, ses - amis - et - ses - patients... « Ne votez pas pour Hatt (champion de la « Neue Zürcher Zeitung », réd.): Bretscher suffit pour représenter la « Zürichzeitung ». » « Refusez vos suffrages à Bretscher, ce dictateur », clament au nom de beaucoup d'autres trois - démocrates - convaincus.

Si l'on excepte le Parti socialiste, qui a parfois confié les mêmes annonces à la « Tribune de Lausanne » et à « La Suisse », pas de coordination des campagnes publicitaires des partis cantonaux.

Les partis et les groupements accordent-ils une grande importance à la propagande par voie de presse? Il semble que ce soit le cas surtout en Suisse alémanique.

Enfin, l'information des lecteurs est-elle suffisante? Le Romand est mal renseigné sur ce qui se passe en Alémanie. Le Suisse alémanique s'intéresse — davantage que le Romand — à son confédéré, ce qui ne veut pas dire (pas encore!) qu'il le connaisse.

Interview d'Yves Velan

L'expérience de la Nouvelle Gauche neuchâteloise: ses raisons d'avoir été

Introduction

Quand s'est dissoute la Nouvelle Gauche de Neuchâtel, en tant que parti politique, beaucoup s'en sont réjouis: toute division de la gauche est une faiblesse. D'autres, plus philosophes, y ont vu la fin d'une grippe politique: poussée de fièvre chez quelques sujets délicats après la rupture avec le parti communiste, ou fièvre de jeunesse.

De toute façon, on nous disait: le rideau est retombé, donc cette expérience n'offre plus d'intérêt.

Tel n'est pas notre avis. Un échec n'est pas nécessairement une erreur, un égarement, une rature. Il a toujours une signification. Elle peut être riche d'enseignements.

La NGS traduit l'effort d'une équipe pour atteindre à l'efficacité politique. Comment agir? A l'intérieur des formations traditionnelles? — Mais leur force d'inertie est considérable. En dehors d'elle? — Mais on se coupe du réel. Si on assume les actions limitées et les besoins mineurs pour échapper à l'intellectualité pure, le quotidien, au lieu de vous donner l'appui d'un sol ferme, ne va-t-il pas vous engluer? Hésitations traditionnelles de l'intellectuel en mal d'efficacité.

La qualité et la sincérité des hommes de la NGS a donné à cette recherche toute sa valeur.

Dans cette interview, nous n'avons pas cherché à discuter point par point les affirmations avancées. Nos questions sont là pour permettre à Yves Velan de s'exprimer. Laissons-le donc répondre!

« Domaine public ».

« Domaine public »: — Une première question toute simple: quand vous avez lancé la Nouvelle Gauche, qu'espériez-vous?

Yves Velan: — Cette question toute simple est très importante. Y répondre, c'est dire à la fois les raisons d'être de la NGS et son échec. En effet, quand on fonde un parti, il faut se demander d'abord quelles en sont les possibilités et les limites. Les unes et les autres étaient grandes. Les possibilités: rendre à la gauche quelque dynamisme, en rapprocher les formations pour un travail commun, lui donner une analyse concrète de la réalité suisse, des informations et des perspectives. Les limites, eh bien!... disons que même si les partis, dans leur forme actuelle, sont une institution partiellement désuète, ils ont leur existence et leur fonction. Leur existence en tout cas. Et le traditionalisme du corps électoral (on pourrait aussi voir ce qu'il signifie) les rend plus solides. Dans ces conditions, être un grand parti nouveau, c'était impossible, mais ne pas être un parti, c'était aussi impossible, parce qu'on n'aurait plus eu de contact avec cette réalité qu'on prétendait décrire et qu'on serait devenu un cénacle.

Et notre tentative n'était pas utopique. Il y a des gens qui tout en refusant de militer et tout en se déclarant non satisfaits des formations existantes voteraient; et à gauche. Preuve en est que nous avions des électeurs. Mais c'est là que nous n'avons pas su, je dirais essentiellement: choisir. Nous avons été dévorés par le travail politique et nous avons perdu de vue notre but: rassembler la gauche, faire un travail idéologique.

— Reprenons ces deux points: votre activité en tant que parti et votre effort idéologique. N'avez-vous pas découvert assez rapidement qu'il y avait une certaine lenteur politique dans les législatifs, surtout qu'on y consacrait énormément de force et de temps, qu'on était absorbé par des besoins quotidiennes? Ne retombiez-vous pas dans les problèmes qui étaient justement ceux des partis traditionnels?

— Certainement. Et c'est d'autant plus pernicieux pour un petit parti: nous y avons employé toutes nos énergies. Quand nous nous en sommes aperçus, je ne crois pas qu'il était trop tard, mais enfin il y avait

ceci: une lassitude générale pour beaucoup et, pour quelques-uns, le goût qu'ils avaient pris à cette politique quotidienne. Et puis, dans un groupe comme la Nouvelle Gauche, il ne fallait pas se préférer à son action: parce qu'on ne parlait pas de vous dans les journaux, parce qu'on vous ignorait, cela ne signifiait pas que vous n'aviez pas d'efficacité. Au contraire, Mais il faut savoir quelle efficacité on recherche. Ou si vous voulez, préférer l'efficacité au retentissement.

— Toute formation de gauche nouvelle peut avoir, en Europe, deux attitudes possibles. Si nous prenons quelques références françaises, il y a l'attitude que l'on peut appeler « travailliste », qui consiste à utiliser les forces de gauche traditionnelles, à les regrouper, à les réanimer. C'est la tendance « France-Observateur », formule nouvelle — et puis il y a l'attitude plus « sectaire » qui est celle de groupes faibles numériquement et qui ne peuvent faire qu'une critique forcément négative des différentes faiblesses des institutions de gauche traditionnelles. Au fond, la Nouvelle Gauche, par rapport à ces deux notions fondamentales actuellement, se définissait comment?

Je ne crois pas que ces deux notions soient incompatibles. Elles me sembleraient plutôt corollaires. De toute manière cette définition, en ce qui nous concerne, a été insuffisante. De quoi la gauche a-t-elle besoin? D'un nouveau parti? Non. D'une autre politique? Certainement. Qu'est-ce que ça veut dire? Essentiellement ceci: une connaissance de la réalité, mais une vraie connaissance, pas une connaissance mythique; répondre à un certain nombre d'exigences humaines; et offrir une perspective d'action. Si nous avions voulu faire tout cela à la fois, nous aurions été bien embarrassés. Mais nous pensions nous livrer à un certain nombre d'enquêtes, rappeler certaines vérités premières, émettre quelques propositions, en un mot amener les partis de gauche à se voir et leur suggérer des idées utiles, quitte à ce qu'ils les adoptent, sans dire où ils les avaient prises et même après en avoir rigolé.

— Cela ne signifie pas qu'il faille être un parti.

— Certes, et j'ai moi-même reconnu qu'il n'en était pas besoin. Il n'en est pas besoin théoriquement. J'ai essayé d'expliquer plus haut pourquoi nous y avons été contraints. Encore cette nécessité n'est-elle pas absolue et pourrait-on songer à faire le même travail dans les formations existantes. Or non, pas en ce moment. Ceux qui le tentent ne sont pas écoutés. La bonne conscience, l'assurance des partis de gauche est telle qu'ils refusent de se voir. Sur ce point, ils sont l'exact pendant de la droite. Il faut que la réflexion soit menée de l'extérieur pour qu'ils retrouvent un miroir... qu'ils ont avalé.

Et puis entre eux, entre PSS et POP, ils sont dans un état d'opposition immobile. S'il n'y a pas une troisième force, une plate-forme, ils continueront à se regarder en chiens de faïence éternellement.

Et par ailleurs, pourquoi la critique devrait-elle être négative? Un plan d'aménagement du territoire, par exemple, est une critique puisqu'elle montre ce qui ne se fait pas, mais positive puisqu'elle propose. C'est une question d'orientation.

Tout un travail idéologique est à entreprendre. S'il ne s'accomplit pas à l'intérieur des partis, il se fera en dehors. Si un parti travailliste existait, le PSU n'aurait plus de raison d'être. Mais un moyen de le faire être, c'est qu'il y ait un PSU. Et puis derrière tout cela, il y a une question plus grave encore: les transformations de la structure sociale, les déplacements de la force sociale réelle. Ce n'est pas seulement parce que les grands partis de gauche refusent un certain type de travail que la NGS est née: c'est parce que la situation actuelle réclame une autre sorte de parti de gauche, une autre sorte de socialisme. Mais ça, ça réclamerait aussi tout un autre débat.

— Si on enchaîne sur des questions d'efficacité, il y a un problème particulièrement difficile à résoudre: comment obtenir des informations dans le domaine économique, car faute de cette connaissance réelle, dont vous parlez, des mécanismes économiques ou du jeu des groupes de pression, tout mordant est enlevé à l'action politique. Avez-vous tenté de résoudre ces difficultés?

— Ça, c'est le chiendent. Bien sûr, nous avons eu d'autant moins d'informations que nous nous sommes mis plus tard à les chercher. Le capitalisme suisse est un des plus intégrés qui soient. Nulle secousse ne l'a jamais fortement ébranlé. Et une certaine sagesse lui a fait lâcher le peu de lest qu'il fallait pour émousser la revendication. Résultat: le capitalisme va de soi. Il nous est naturel comme le langage, on l'hérite comme lui et on n'a pas l'idée de le considérer. D'ailleurs, il n'aime pas ça, car examiner, c'est mettre en question. Preuve en soit le retard des études sociologiques en Suisse. Trouver le matériel est très difficile; souvent il n'existe pas; ou alors il est interdit de le communiquer: de quoi se mêlent ces gens de vouloir se renseigner puisque tout est bien? (Il en résulte que les informations prennent une résonance plus grande, par exemple celle que vous avez donnée sur les prébendes de M. Petitpierre). Là fut une de nos faiblesses à la NGS: nous avons un certain nombre d'étudiants; ou bien nous ne les avons pas utilisés ou ils ne se sont pas consacrés à des travaux de recherches spécifiques. Or, dans une certaine mesure, tout ce qu'on peut faire maintenant est de dire les choses; pas en vociférant, mais tranquillement et preuves à l'appui. Ainsi la disparition de la Nouvelle Gauche ne résout rien...

La « Parisienne » et « Rauch » von Diesbach

On se souvient encore de la conférence du colonel divisionnaire Roch de Diesbach soulignant le rôle grandissant de l'armée devant les défaillances de l'école et de la famille. La presse donnait de cet exposé l'aperçu suivant:

Sous l'égide de la section vaudoise et du groupement de Lausanne de la Société suisse des officiers, le colonel divisionnaire Roch de Diesbach a prononcé hier à l'aula de l'Université une conférence très intéressante sur le sujet: « La Suisse est-elle encore une armée? »...

... Devant les défections de la famille, de l'école, il propose le maintien, comme un mal nécessaire, de l'information à l'armée. En conclusion, constatant que nous sommes en pleine « guerre psychologique », il souhaite une mobilisation de la défense morale et spirituelle du pays, qui mèlerait à la fois les actions individuelles et collectives. Il insista, il faut le souligner, sur une information objective, bien documentée.

Pour la défense des valeurs patriotiques, nous invitons le colonel Roch de Diesbach à s'intéresser aussi au cérémonial des prises et remises de drapeau. L'armée, qui ne manque pas de crédits (à défaut de crédit), tient à faire des économies sur la musique. Au lieu de mobiliser une fanfare ou un anonyme gramophone-haut-parleur, elle fait appel, de plus en plus, aux voitures de publicité des cigarettes de marque pour diffuser le fameux: « C'est un moment bien solennel... » et l'« Hymne suisse ».

En général, c'est la marque « Parisiennes » qui participe au cérémonial. Après quoi on distribue des cigarettes-échantillons. Ainsi avec un peu de chance, on peut espérer une « Parisienne », à la prise, et une « Brunette », à la remise, pour le plus grand bien de la défense morale et spirituelle du pays.